

VOEUX DU MAIRE 2024

Chères Collevillaises, chers Collevillais



10 ans déjà !!

J'ai célébré mes dixièmes vœux le 12 janvier dernier, depuis mon élection en mars 2014

> Que retenir de ces 10 ans ?

Tout d'abord, il a fallu remettre à flot les finances, faire sa place à Caen la mer que la commune a intégré en mars 2013, redonner confiance aux acteurs économiques pour commencer à envisager des projets porteurs pour la commune et ainsi offrir de nouveaux services aux administrés.

Même si cela nécessita de longs débats en interne, plusieurs projets structurants purent être réalisés durant cette décennie.

Les principales réalisations :

- Le pôle Santé Côte de Nacre (pôle privé) qui regroupe aujourd'hui 16 professionnels.
- La requalification de l'aire de Camping-Cars passée de 8 à 16 emplacements avec tous les services et ouverte toute l'année)
- La requalification de la place du Débarquement en front de mer
- La réfection de nombreuses voiries communales
- Les cabanes étapes vélos (logements insolites)
- Les lotissements du Becquet et du Colombier
- La nouvelle Base Nautique
- La réfection de la dune
- Le déploiement de la fibre optique

Tous ces projets n'auraient pu voir le jour, sans les subventions obtenues auprès des collectivités, Région, Département, Caen la mer, Europe que je remercie et qui sont là pour aider au développement de nos territoires

Notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), dont le maire est Président de droit tient un vrai rôle de lien social avec les administrés.

En plus de ses missions d'action en faveur du lien social, de l'aide aux plus démunis et de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, le CCAS a, en partenariat avec le CLIC (Centre Local d'information et de coordination gérontologique) de Douvres, proposé des conférences thématiques pour l'ensemble de la population.

Le CCAS pilote la mise en œuvre des plans Canicule et Grand froid, en coordination avec le maire et les services.

Le CCAS de Ouistreham reste notre fidèle partenaire pour que nos administrés puissent bénéficier de l'aide à domicile, ô combien importante aujourd'hui pour le maintien des personnes au domicile.

Pour 2024, le CCAS reconduira et renforcera l'aide aux familles pour le centre de loisirs à travers son partenariat avec la MJCI.

Un évènement mémoriel a particulièrement marqué notre vie communale en 2023.

La cérémonie de Tradition de l'école des fusiliers marins et commandos de Lorient s'est déroulée sur la place du Débarquement en présence du Président de la République Emmanuel MACRON qui a rendu un hommage appuyé aux fameux bérets verts et plus particulièrement en s'adressant à Sir Léon Gautier dernier survivant du commando Kieffer qui malheureusement nous quittait un mois plus tard.

Un hommage national sous forme d'honneurs militaires, emprunt de recueillement et d'émotion, lui fut rendu sur la plage de Ouistreham Riva-Bella le 7 juillet pour un dernier adieu.

Nous célébrerons cette année le 10ème anniversaire de l'Académie Musicale, avec un programme musical qui sera à la hauteur de l'évènement.

En septembre 2024, grâce au réseau des bibliothèques auquel Colleville-Montgomery a adhéré, le retour de livres empruntés dans d'autres bibliothèques sera permis.

Le marché des Créateurs repartira pour une nouvelle édition en 2024, et les organisateurs tablent sur la création de nos artistes locaux.

Merci aux animateurs culturels de notre territoire.

Un grand merci aux élus, aux bénévoles qui ont porté toutes les activités organisées sur le front de mer en 2023.

Nous renforcerons en 2024 notre programme d'animations et de festivités, qui seront liés aux 2 évènements exceptionnels qui se dérouleront sur notre territoire à savoir le 80ème anniversaire du

Débarquement (un bulletin spécial 80ème sera édité à cette occasion) et les Jeux Olympiques et paralympiques de Paris.

Le programme mémoriel complet et des animations devrait être bouclé au mieux début avril.

Notre commune a obtenu le label « Terre de jeux 2024 » ; celui-ci permet à toutes les collectivités territoriales et aux acteurs du mouvement sportif qui partagent la conviction que le sport est un vecteur d'intégration sociale de partager leur passion sportive.

Je compte sur nos 26 associations et leurs 1500 adhérents pour être force de proposition.

La commune avec la maîtrise d'ouvrage de Caen la mer continue son programme de réhabilitation des voiries.

En 2023, les rues Vauban, Bérêts verts et Suffolk Régiment jusqu'à la limite communale de Biéville-Beuville ont été refaites.

En 2024, la rue Amiral Courbet et le Boulevard du commandant Kieffer seront réhabilités. Caen la mer est maîtrise d'ouvrage sur les projets voiries communales.

Nous bénéficions également du concours technique du Département pour la réfection des voiries départementales hors limites communales.

➤ **L'aménagement des Boucles Cyclo pédestres**

Le projet Boucles cyclo-pédestres sur le littoral et rétro littoral, projet, conçu et financé en totalité par le Département, Caen la mer, la Région et l'État arrive à son terme.

La section Colleville-Plage, Colleville-Bourg apparaît sous son profil définitif, avec des marquages et des bandes rétro réfléchissantes.

➤ **La politique environnementale**

Le marais, balade très prisée des randonneurs fait l'objet de toute notre attention.

La convention avec le CEN a été reconduite, et après deux ans d'arrêt, les travaux d'aménagement du marais vont être repris, avec une nouvelle signalétique et l'aménagement d'une nouvelle aire de pique-nique et de repos.

La problématique de la gestion du niveau d'eau dans le marais reste entière avec des intérêts divergents entre les usagers.

Côté gestion des biodéchets, 2023 a vu la création d'un site de compostage partagé, au bout du parking du stade, mis en place par le SYVEDAC, en lien avec Caen la mer. Après une formation de nos agents des services techniques, la gestion en a été confiée à la commune. En pratique, il suffit aux habitants qui souhaitent l'utiliser, de s'inscrire en mairie pour obtenir le code d'ouverture. Je rappelle que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Début janvier, afin d'être en conformité avec l'entrée en vigueur de la loi AGECE, un point d'apport volontaire pour les biodéchets a été installé près du camping des Salines. Un second sera mis en place en mars, dans le bourg, impasse des Hauts vergers. Ces 2 derniers points d'apport sont en accès libre et leur gestion dépend de la communauté urbaine via son prestataire Derichebourg.

➤ **Le Littoral et Tourisme**

Notre littoral a connu une fois de plus une fréquentation importante cette année, tant sur la plage que sur les sites mémoriels, et je remercie les services de la commune et de Caen la mer, qui ont fait un gros travail d'entretien et de restauration de la dune (la plage s'est engraisée d'1m) et l'Office de Tourisme communautaire, pour accueillir les estivants et les touristes français et étrangers.

Les Cabanes Étape vélos situées à 200 m de la vélo-maritime sur le site de la Redoute bénéficient d'une fréquentation en hausse. Un abri vélo sécurisé avec kit de réparation sera installé, avant l'été prochain.

Nous candidaterons au label « Commune touristique », car tous les critères demandés sont réunis cette année.

➤ **Les enjeux en 2024**

J'ai donné la feuille de route 2024 lors d'un séminaire d'équipe municipale en novembre 2023.

Dossiers urgents :

PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Nous devons finaliser rapidement le Plan Communal de Sauvegarde car curieusement il n'existait pas. Pourtant la commune est située dans une zone à risque plus particulièrement pour la submersion marine, les inondations rétro-littorales des cours d'eau, la remontée des nappes phréatiques et les engins de guerre..

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est consultable en ligne sur le

site internet de la commune.

PAVE

Après l'accessibilité des locaux communaux pour les PMR, la deuxième phase est l'élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. Ce travail sera réalisé conjointement avec la direction de Caen la mer.

Le pari énergétique

Comme je l'ai rappelé en 2023, les dépenses énergétiques des bâtiments communaux doivent être maîtrisées.

Pour cela nous avons adhéré au service commun de Caen la mer qui nous accompagne dans la phase d'initialisation des données et d'audit pour chaque bâtiment et dans un second temps pour dégager des priorités sur le parc existant.

Nous avons déjà identifié 3 zones tertiaires (ensemble de bâtiments situés dans un même périmètre).

Une première étape était de passer en LED l'ensemble des points lumineux de l'éclairage public, en partenariat avec le SDEC et de mettre des radiateurs électriques basse consommation dans certains locaux.

Un réseau de chaleur urbaine peut s'envisager, pour chauffer l'ensemble des bâtiments situés sur le parc de la mairie.

Il en va bien sûr de la responsabilité de tous à ne pas surchauffer les locaux.

La fibre optique

La commune est désormais fibrée à 90%, avec les deux derniers lotissements du Colombier et du Becquet en 2023.

Il reste quelques îlots en non déploiement technique fibre dans le bourg ancien et les collectifs de la Renardière. Je m'y attache auprès d'Altitude Infra, le délégataire du Département pour le déploiement avec l'objectif d'avoir une commune fibrée à 100% en 2024.

Les projets d'urbanisme en 2024

3 projets majeurs, qui nécessiteront des études et des chiffrages auprès de nos partenaires, DRAC, AUCAME, CAUE.

- Restauration complète de la toiture de l'église,
- Patio de l'école primaire,
- Réhabilitation de l'ancien office de tourisme tout en conservant deux cases commerces et la création d'une salle multi-activités.

PLUI HM

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Mobilité, est en cours d'élaboration par les services de Caen la mer en partenariat avec les élus communaux. La loi Climat et résilience et le zéro artificialisation nette (ZAN), rendent obligatoire de réduire drastiquement la consommation de terres agricoles. Sur la commune au maximum, 3 ha seront urbanisés dans les 10 ans à venir. Il faut donc repenser l'extension urbaine sur la commune et plus particulièrement le bourg.

La Base Nautique

L'ouverture de la base nautique est prévue pour le 15 mars 2024 avec la reprise de l'activité du club OCEAN. Ce projet ambitieux d'un montant de près de 950 K€ pour le bâtiment, subventionné à hauteur de 448 K€ par le Département, la Région et l'État donnera aux associations des sports nautiques OCEAN (Ouistreham Colleville Ecole d'Activités Nautiques) et Longe Côte de Nacre, un outil de travail performant, pour l'accueil des pratiquants dans de très bonnes conditions, et adapté aux nouveaux supports des disciplines nautiques (Paddle, Wing foil, etc...), longe côte.

Le cœur de bourg

Le cœur de bourg ne doit pas être oublié, et une étude doit être engagée avec l'AUCAME (Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole) pour un réaménagement et attirer de nouveaux commerces autour du pôle de vie.

Le transfert de la boulangerie à côté de la pharmacie a été une première pierre à ce projet.

➤ Remerciements

Au CCAS, et à Colleville Entraide, pour leur action permanente auprès des plus démunis ; ils sont les garants d'un lien social et d'une solidarité sur notre commune.

À l'ensemble des associations collevillaises dont l'action et le dynamisme permettent le rayonnement de notre commune.

Au personnel communal et de Caen la mer rattaché à notre commune, à l'ensemble des femmes et des hommes qui, chaque jour, toute l'année, œuvrent aux côtés de l'équipe municipale.

Je souhaite me tourner vers chacun et chacune d'entre vous, ainsi que vers vos conjoints qui partagent au

quotidien vos joies et vos soucis, pour vous adresser mes plus sincères remerciements.

D'abord, à vous, agents communaux, je voudrais vous remercier pour votre dévouement au quotidien à mes côtés.

Vous êtes un maillon essentiel de notre chaîne de réussite, pour l'évolution et la qualité de notre service public.

La performance administrative dans le traitement des dossiers, la rigueur de notre gestion budgétaire et l'accueil physique de nos citoyens sont des qualités remarquées au sein de notre commune.

Aux services de Caen la mer, qui participent au fonctionnement des services de notre commune dans le cadre des compétences transférées (voirie, Espaces verts, cycle de l'eau, littoral, etc..), qui portent nos projets en maîtrise d'ouvrage et qui nous apportent toute leur expertise sur des domaines que la commune ne peut pas assumer toute seule. Bien entendu, la commune participe financièrement aux services communs auxquels elle adhère mais le retour sur investissement par la qualité du service rendu est favorable aux finances de la commune.

Je tiens à remercier l'Office de Tourisme communautaire, son Président, et son Vice-président au tourisme pour la communauté urbaine, toujours à la recherche d'innovations pour la promotion touristique de notre territoire.

J'adresse mes remerciements :

Aux services de sécurité et d'urgence, gendarmerie, pompiers, SNSM qui veillent 24h/24h sur nos administrés et assurent leur sauvegarde, leur sécurité, leur santé aussi bien sur terre que sur mer.

À la police municipale intercommunale (Oustréham, Colleville, Saint-Aubin d'Arquenay) pour les missions de proximité qu'elle exerce et cela dans de nombreux domaines (sécurité routière, écoles, conflits de voisinage, animaux en divagation, manifestations, etc..).

Aux enseignants de l'école Léon Gautier pour leur abnégation auprès des enfants dans l'apprentissage des fondamentaux scolaires, aux ATSEM de la maternelle et personnel de la cantine très dévoué au service de nos enfants le midi, et à la garderie le matin et le soir.

Au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté où l'on est consulté sur les projets en cours de la commune et où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

À nos partenaires économiques et à tous les commerçants qui soutiennent nos actions humanitaires et nos manifestations.

Je me tourne à présent vers vous, chers élus pour vous adresser également mes remerciements les plus vifs. Cet engagement que vous portez avec passion, trop parfois, souvent en parallèle de votre propre activité professionnelle, mérite d'être honoré.

Je sais les efforts que cela représente et l'ingratitude à laquelle la représentation publique vous expose parfois. Merci pour cette force d'implication !

Regardons l'avenir avec espoir, confiance, sérénité et détermination en ce début d'année 2024,

À vous tous, je souhaite une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative, une bonne santé à toutes et à tous, car nous en avons besoin, pour continuer ensemble notre chemin, car nous avons la chance de vivre dans un pays en paix, alors que la guerre est aux portes de l'Europe et dans d'autres régions du monde, avec les drames que cela provoque sur les populations civiles, victimes innocentes de ces conflits.

J'ai souhaité lors de la cérémonie, mettre à l'honneur des hommes et des femmes qui se sont distingués en 2024 par leurs performances sportives, leur engagement associatif et humain.

Jacqueline GAUTIER, fille de Léon GAUTIER. Jacqueline a toujours été dans l'ombre au côté de son papa, qui nous a quitté début juillet 2023.

Bernard RENAY, qui a obtenu la médaille Jeunesse et Sport pour son engagement en karaté depuis 20 ans. Il est éducateur formateur au CSKS14 de Colleville-Montgomery.

Justine LEMETEYER du CLUB OCEAN, championne de France AFF pour la deuxième année consécutive et vice-championne du monde PWA pour la deuxième année consécutive dans la discipline Windsurf en slalom et WindFoil

Simon ACKERMANN du CLUB OCEAN, vice-champion d'Europe junior en individuel et par équipe dans la discipline SUP (Stand Up Paddle) épreuve de « Technical Race ».

Je vous souhaite une bonne lecture pour ce 1er bulletin 2024.

Frédéric LOINARD
Maire de Colleville-Montgomery